

MASA 2022

Appel à candidatures aux groupes artistiques

cirque, conte, danse, humour, musique, slam, théâtre

Du 05 au 12 mars 2022, se tiendra à Abidjan, la **12^{ème} édition du Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA)** Sont éligibles au titre du programme officiel, les créations remplissant les conditions suivantes :

1. Un spectacle de moins de trois (3) ans.
2. L'effectif du groupe, y compris l'équipe d'encadrement et le manager, ne devra pas excéder :
 - 1 personne pour le street art ;
 - 3 personnes pour l'humour ;
 - 3 personnes pour le slam ;
 - 3 personnes pour le conte ;
 - 8 personnes pour la danse contemporaine (pour le solo : 3 personnes) ;
 - 8 personnes pour la musique ;
 - 10 personnes pour le cirque et la marionnette ;
 - 10 personnes pour le théâtre ;
 - 15 personnes pour la danse patrimoniale.

Les membres d'un même groupe feront l'aller et le retour d'Abidjan à partir de la même ville. Celle-ci devra être précisée dans le formulaire de candidature.

3. Les décors et accessoires ne doivent être ni lourds ni encombrants et doivent être transportables sur les vols réguliers.

4. Le dossier de candidature pour la sélection officielle du MASA 2022 comprendra :

- 4.1. Une lettre de candidature adressée à la Direction Générale du MASA ;
- 4.2. Trois (3) photos de scène du groupe en haute définition (HD) ;
- 4.3. Une captation vidéo du spectacle. Les teasers et clips vidéos ne sont pas acceptés ;
- 4.4. Une liste des créations et diffusions des trois (3) dernières années ou un press-book ;
- 4.5. Une fiche de distribution indiquant :
 - une adresse électronique et un numéro de téléphone du référent du groupe ;
 - la ville de départ du groupe (NB : une seule ville de départ et de retour pour l'ensemble du groupe sans exception) ;
 - la liste nominative des personnes composant le groupe avec la mention de la date de naissance et la fonction dans le groupe ;
 - les noms et prénoms du régisseur ou du manager pour la musique, de l'administrateur pour les autres disciplines ;
 - les noms et prénoms de l'auteur, du metteur en scène ou du chorégraphe.
- 4.6. Une présentation du spectacle précisant :
 - la date de création ;
 - le thème et la démarche ;
 - le résumé de l'histoire mise en scène pour le conte, l'humour, la danse et le théâtre ;
 - les textes des chansons pour la musique et le slam.
- 4.7. La fiche technique indiquant :
 - les dimensions de scènes souhaitées ;
 - les besoins en éclairage et en sonorisation du spectacle et le personnel technique nécessaire ;
 - la durée du montage et du démontage du spectacle ;
 - le poids et le volume des décors et accessoires.

NB : Le MASA se réserve le droit de proposer d'autres dispositions techniques.

Les documents transmis demeurent la propriété du MASA qui s'engage à ne pas les exploiter à des fins commerciales.

Les dossiers de candidature peuvent être :

- déposés sur le site du MASA via le **formulaire de candidature disponible en ligne** ;
- envoyés par la poste à l'adresse **Direction Générale du MASA, Plateau, Rue Toussaint Louverture 09 BP 2877 Abidjan 09 – Côte d'Ivoire**, au plus tard, **le 31 juillet 2021**, le cachet de la poste faisant foi.

La liste des groupes retenus pour la sélection officielle sera publiée au plus tard **le 05 octobre 2021**.

Pour toute information complémentaire, écrire à : **candidatures@masa.ci**

Attention : Il n'y aura pas d'appel à candidature pour le MASA Festival.